



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

TGV : Essonne

Question écrite n° 3542

Texte de la question

M Michel Pelchat demande à M le ministre des transports et de la mer s'il a l'intention de poursuivre les mesures que son prédécesseur avait entreprises pour préserver le cadre de vie des habitants proches de la future gare TGV de Massy.

Texte de la réponse

Reponse. - La mise au point du projet de TGV Atlantique a fait l'objet d'une très large concertation, notamment avec les représentants des collectivités territoriales concernées. Les mesures de protection prévues afin d'assurer la meilleure insertion possible du TGV Atlantique dans l'environnement traversé sont en cours de réalisation et seront achevées avant sa mise en service. Pour ce qui concerne plus particulièrement la future gare d'arrêt des TGV à Massy, dont le plan de financement vient seulement d'être définitivement fixé, elle fera l'objet, conformément à la réglementation en vigueur, d'une enquête publique destinée à informer toutes les personnes concernées et recueillir leurs avis sur le projet, au vu desquels les mesures appropriées pour préserver le mieux possible le cadre de vie des riverains pourront alors être arrêtées.

Données clés

Auteur : [M. Pelchat Michel](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3542

Rubrique : SnCF

Ministère interrogé : transports et mer

Ministère attributaire : transports et mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 octobre 1988, page 2802